

Paragraphe 2 : Dispositions applicables à certaines oeuvres cinématographiques appartenant au genre de l'animation.

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	11/02/2015
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	MCKK9900216A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000019587177

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] 1° de l'article 50-2 du décret du 24 février 1999 susvisé , les dépenses de préparation peuvent comprendre, outre les frais visés à l'article 30 du présent arrêté, les dépenses de conception, de développement [...]

[...] Lorsque le financement des oeuvres cinématographiques donne lieu à des dépenses contribuant au développement de la production cinématographique effectuées, dans les conditions prévues par le décret n° [...]

[...] options ou des cessions portant sur les droits de propriété littéraire et artistique des auteurs, y compris, le cas échéant, des auteurs de l'oeuvre originale ; 2° Les salaires et rémunérations des personnels [...]

[...] principes généraux concernant la contribution au développement de la production cinématographique et audiovisuelle[...]

RÉFÉRENCE

ARRETE MCCK9900216A du 11 février 2015, « Paragraphe 2 : Dispositions applicables à certaines oeuvres cinématographiques appartenant au genre de l'animation. ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000019587177> (consulté le 31 août 2026).